



Information PRESSE

Paris, le 20 août 2025

ENVOI DE COLIS VERS LES ETATS-UNIS : NOUVELLES REGLES DOUANIERES

Le 30 juillet 2025, les États-Unis ont adopté un décret qui modifie les procédures douanières pour les marchandises envoyées vers les USA. Les marchandises qui disposent d'une franchise de droits de douane jusque 800 dollars vont être soumises, à partir du 29 août, à des droits de douane dès le 1^{er} dollar payables à la douane américaine avant que les articles n'entrent aux États-Unis.

La Poste, comme les autres opérateurs postaux européens, s'emploie activement à élaborer des solutions afin de permettre à ses clients entreprises et particuliers, de poursuivre l'expédition de marchandises vers les États-Unis en respectant les nouvelles exigences douanières.

Cependant, les spécifications et modalités techniques n'ont été publiées par la douane américaine que le 15 août, ce qui laisse aux postes européennes un délai extrêmement court pour se préparer, d'autant que ces modalités appellent en l'état de nombreuses précisions.

En conséquence, si des solutions ne sont pas trouvées avant l'entrée en vigueur de cette réglementation le 29 août 2025, La Poste sera contrainte comme les autres postes européennes de suspendre temporairement l'expédition de marchandises via les réseaux postaux vers les États-Unis. PostEurop, l'organisation des 51 acteurs postaux européens en charge du service universel postal, a d'ailleurs annoncé le 20 août le risque de suspension de service, message consultable ici : [U.S. Executive Order on De Minimis to Affect Global Postal Shipments from 29 August 2025 - PostEurop](#)

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 12^e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 40 500 points de service dont plus de 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 23 500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue 2,6 milliards de colis par an dans le monde et 5,6 milliards de lettres, 6 jours par semaine. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 44,6 % à l'international, et emploie 227 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont près de 166 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contact presse : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37